



**Déclaration Liminaire de la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice –
CHSCTA du 29/09/2020**

Ce début d'année scolaire a été marqué par un protocole qui a fondu avec les chaleurs de l'été. Il n'en est resté qu'un principe simple : tous à vos masques...alors même qu'en fin d'année scolaire dernière on nous expliquait que la meilleure protection était la distanciation ...

Pourtant la CGT Educ'action n'a cessé de réclamer depuis le printemps dernier un plan d'urgence pour l'éducation , comme en Italie , incluant mesures de préventions réelles et adaptées à la réalité du métier, baisse des effectifs – ce qui aurait eu également l'avantage de pouvoir effectuer de la remédiation pour les élèves qui ont souffert du confinement, investissement dans les équipements, formation des élèves et des personnels, réquisition et aménagement de locaux, le tout dans un objectif de prévention maximale du risque épidémique .

Pire encore, alors même que la situation sanitaire se dégrade progressivement, la seule annonce du ministère de l'Éducation nationale a été d'annoncer à compter du 22 septembre un allègement des modalités de gestion de la crise sanitaire par une redéfinition des cas contacts et de leur traçage, mais aussi des modalités d'isolement des élèves et des personnels et de fermeture des classes. Renforçant par-là l'incompréhension des collègues.

Et que dire du décalage entre les dernières mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie : pas de rassemblement de plus de 10 personnes en extérieur, fermeture des bars, restaurants et salles de sport alors qu'en parallèle dans les établissements scolaires il continue à y avoir des cantines qui fonctionnent et des cours dans des espaces restreints à 38 ou 39 personnes par classe en comptant élèves (sans masques dans le premier degré) enseignants et AESH .

Sur le sujet spécifique des masques la CGT Educ'Action a tout d'abord constaté de profondes inégalités selon les établissements en matière d'approvisionnement ou de distribution aux personnels. Dans certains collèges et lycées les personnels ont reçu deux masques début septembre, alors que dans d'autres on en a reçu 5. Dans beaucoup d'écoles les masques en tissus n'ont été reçus que mi-septembre. Nous déplorons également que dans certains établissements des personnels comme les AED ou AESH n'ont pas été dotés de masques.

Concernant les masques chirurgicaux à destination des personnels vulnérables, ils ne sont pas arrivés en nombre suffisants dans certains établissements, à tel point que les

chefs d'établissement conseillent aux personnels de se faire prescrire une ordonnance par leur médecin pour en avoir suffisamment !

De nombreux collègues se plaignent du caractère étouffant des masques en tissus fournis et préfèrent utiliser leurs propres masques. Plus généralement le port prolongé du masque peut constituer un risque pour la santé des personnels en provoquant une fatigue professionnelle précoce et également un risque sur la voix pour les enseignants. Il provoque aussi des démangeaisons, irritations, infections oculaires, conjonctivites ou maux de tête comme l'atteste l'OMS. De nombreuses fiches RSST ont été remplies par les personnels de l'académie sur les conséquences sur leur santé du port prolongé du masque. Pour l'instant la seule réponse qui leur est faite est de produire un certificat médical de contre-indication du port du masque afin d'être mis en arrêt de travail.

Si la situation sanitaire perdure, qu'envisagez-vous pour ces personnels ? Vont-ils devoir rester durablement en arrêt de travail et assumer seuls les conséquences financières de cette situation ? Nous ne comprenons pas pourquoi ces personnels ne pourraient pas être placés en travail à distance ou en ASA ?

Enfin il nous avait été annoncé l'arrivée prochaine de masque transparents, où en sommes-nous sur ce sujet ?

D'autre part nous constatons que l'Administration maintient toujours des réunions en présentiel entre adultes (personnels enseignants et non enseignants) dans des lieux fermés au mépris de toutes les recommandations des autorités sanitaires pour un public déjà surexposé, de par leurs fonctions, au risque de contamination. La CGT Educ'action réitère sa demande d'annuler ou de réaliser en distanciel celles qui ne sont pas indispensables au bon fonctionnement du Service Public ou, quand il s'agit de groupes restreints dans des espaces ne garantissant pas les conditions sanitaires suffisantes.

Pour terminer nous voulons rappeler il y a tout juste un an le geste définitif de Ch. Renon, et les conditions de travail dégradées qu'elle dénonçait. La CGT Educ'Action estime que la situation sanitaire a détérioré encore davantage ces conditions de travail et qu'il est donc urgent d'apporter un soutien humain conséquent aux directions d'école qui vivent une rentrée très difficile dans ce contexte.